

**A Mesdames, Messieurs les Président(e)  
de Comités Régionaux, Départementaux  
et de Clubs**

JMC/BV/PR 21.166

Noisy le Grand, le 24 novembre 2021

Cher(e) Président(e),

Depuis plusieurs années la fédération met à l'honneur les communes lors de l'assemblée générale au travers des trophées du « soutien communal ». Ces communes mettent à disposition des installations spécifiques qui permettent de bonnes conditions de pratique. Les projets peuvent être soutenus par une commune ou une communauté de communes.

Ces équipements sont des outils de structuration, et de développement. Ils permettent d'accueillir les différents publics qui sont sur les bassins de vie, et de leur proposer des activités correspondantes.

La campagne va s'ouvrir avec quelques adaptations, sur le nombre de catégorie et le nombre de projets récompensés.

Les demandes concernent la période 2018/2021. Il est possible de représenter un dossier non retenu en 2019.

Les communes (ou com-com) seront récompensées selon deux catégories :

- Commune de moins de 10.000 habitants
- Commune de plus de 10.000 habitants

Les dossiers de candidature devront être constitués du formulaire ci-joint, agrémenté de photographies, et ou d'une vidéo, d'un dossier de presse et tout autre document que vous jugerez utiles.

Les **deux premières communes** de chaque catégorie du classement seront honorées à l'assemblée générale de la fédération.

L'ensemble de ces pièces sera adressé à la fédération par l'intermédiaire du Comité Régional, à l'attention de la commission du bénévolat, pour le **4 janvier 2022**. L'envoi des vidéos, en fonction du volume, peut se faire sous forme de transfert informatique.

Comptant sur votre collaboration,

Nous vous prions de croire, Cher(e) Président(e), en l'expression de nos sentiments les meilleurs et les plus cordiaux.

Bernard VERA  
Président du comité  
Valorisation du Bénévolat



Jean-Michel CLÉROY  
Président

